

Congés 2015 : Le projet de la direction est inacceptable !

3 février 2015

Ce mardi 3 février, la direction a annoncé son projet pour les congés 2015.

**Contrairement à l'année dernière (3 semaines et 3 jours),
cette année c'est 3 semaines de congés
(25 juillet au 16 août) un point c'est tout !**

**Seulement 10% des salariés pourront coller une semaine de
congés aux 3 semaines.**

La 4^{ème} semaine est découpée :

- 1 jour de la 4^{ème} semaine est posé de force le 22 décembre.
- 1 RTT est posé de force le 21 décembre. Si le salarié a déjà pris son RTT, il devra poser de force un 2^{ème} jour de congé de la 4^{ème} semaine.
- Le 15 août est positionné le 23 décembre.

Les formulaires seront distribués à partir du 18 février et à déposer jusqu'au 27 février.

La direction a jusqu'au 9 mars pour donner sa réponse.

Pour la CGT c'est trop tard.

Opération vidage des compteurs en semaine 44, fin octobre (chômage fiscal)

La direction a confirmé que la semaine 44 serait très certainement chômée. Cela signifie que tous les samedis et H+ obligatoires que l'on fait en ce moment ne servent à rien.

La CGT a revendiqué que les samedis et les H+ soient au volontariat pour qu'ils soient payés et majorés directement sur la paye dès la fin du mois.

Les responsables syndicaux ont jusqu'au lundi 9 février pour donner un accord de principe sur le projet de la direction.

Pour que le projet passe, il faut qu'une majorité de Délégués du Personnel vote à bulletin secret pour valider le projet.

Si les DP votent contre, nous gardons nos 4 semaines en été.

Le Vote des Délégués du Personnel est prévu le jeudi 12 février.

**Nous appelons les salariés à se mobiliser
massivement contre ce projet !**